Mise en ligne : 7 décembre 2020.

Dernière modification: 10 septembre 2023.

www.entreprises-coloniales.fr

R. GASTON-DREYFUS et Cie, Paris banque

René GASTON-DREYFUS, banquier

Né le 27 janvier 1886 à Paris VIIIe.

Petit-fils d'Israël dit Isidore DREYFUS, président du périlleux Crédit général français, et d'Athenaïs dite Adelaïde WAILL.

Fils de Gaston DREYFUS (1854-1915), devenu en 1895, Gaston GASTON-DREYFUS — propriétaire-éleveur et banquier, fondateur du Lloyd anglo-français (1903) et du haras du Perray (Seine-et-Oise), président du Syndicat des banquiers en valeurs près la Bourse de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, — et de Augustine KULP.

Neveu de Ferdinand Dreyfus (1849-1915), journaliste, député (1880-1885), puis sénateur (1909-1915) de la Seine-et-Oise.

Marié à Paris VI^e, le 19 février 1924 avec Marcelle Marguerite Hortense Wahl. Dont Alain (1928), Supélec, qui succéda à son père dans les affaires de brasserie et participa au financement de *Shoah*, de Claude Lanzmann.

Ingénieur des Arts et Manufactures (ECP). Administrateur de la Société générale pour le développement de Casablanca (1913), www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Soblanca.pdf et du Musée Grévin (1914).

Officier de liaison du 16th Lancers anglais, 6^e Division d'Infanterie anglaise, 6^e Batterie du 43^e régiment d'artillerie (août 1914-septembre 1917).

Vice-président (27 avril 1919), puis président d'honneur (17 mars 1929) — à la suite de son père — de la Société mutualiste La Fidélité.

Administrateur du Comptoir français du Maroc (août 1919),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Comptoir_francais_Maroc.pdf

des Brasseries du Maroc (octobre 1919),

 $www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Brasseries_du_Maroc.pdf$

de la Société immobilière de Casablanca,

 $www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/lmmob._de_Casablanca.pdf$

de la Grande Brasserie de Kérinou à Lambezellec (février 1925),

de l'Union financière de Paris (mars 1925),

 $www.entreprises-coloniales.fr/empire/Union_financiere_de_Paris.pdf$

des Brasseries et glacières de l'Indochine (1927),

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/BGI_1927-1975.pdf

des Brasseries de l'Ouest-Africain (déc. 1928),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/SOBOA.pdf

Président (jan. 1929), puis vice-président des Carrières marocaines,

 $www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Carrieres_marocaines.pdf$

actionnaire de L'Auto des vacances (février 1929), transformée en 1930 en Novex-Location (faillite en avril 1934),

administrateur de la Société indochinoise des plantations de Mimot (1935-1937),

 $www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pl._reunies_de_Mimot.pdf$

Concourt à l'augmentation de capital des Cultures de Diakandapé (août 1937) :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Cultures_de_Diakandape.pdf

1/2

2/2

administrateur de la Société française de brasserie (1938-1941, 1945-1960),

Fondateur et président des Brasseries du Cameroun (25 octobre 1947).

 $www.entreprises-coloniales. \textit{fr/afrique-equatoriale/Brasseries_du_Cameroun.pdf}$

administrateur des Brasseries du Nord-Marocain à Fez (déc. 1947),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/BRANOMA.pdf

des Brasseries de la Côte-d'Ivoire (4 juillet 1949),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/BRACODI.pdf

de la Société d'études et matériel pour l'Industrie du papier et de la cellulose (Empacel)(17 septembre 1954),

des Papeteries de Paris

de la Compagnie générale de matériel et matières premières pour l'industrie de la cellulose (Cogenic)(27 novembre 1956),

de la Société des Brasseries du Dahomey

et de la Société des Brasseries de Guinée (16 mai 1958).

Président de la Société de gestion et de participation d'industries alimentaires (Sogepal)(6 mai 1959).

Conseiller municipal de Bréviaires (Seine-et-Oise).

.

Chevalier (1951), puis officier (1963) de la Légion d'honneur.

Décédé à Paris XVIe, le 9 juin 1969.

Georges DREYFUS, associé de René GASTON-DREYFUS

Administrateur de la Société anonyme industrielle du Bas-Ogooué, www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Indus._Bas-Ogooue.pdf de l'Union financière de Paris,

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Union_financiere_de_Paris.pdf des Anc. Éts Lalo-Mignonac : matériel de chemin de fer., de la Société des carrières marocaines (jan. 1929),

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Carrieres_marocaines.pdf de la Cie agricole et industrielle du Soudan,

 $www.entre \bar{pr} is es-coloniales.fr/afrique-occidentale/CAIS_sisal.pdf$

du Caoutchouc manufacturé Dynamic (réélu en 1932, démissionnaire en nov. 1940),

.....

R. Gaston-Dreyfus et Cie (*La Journée industrielle*, 29 octobre 1919)

MM. René-Gaston Dreyfus, ingénieur des arts et manufactures, à Paris, 5, avenue Montaigne; Georges Dreyfus, à Paris, 8, square Moncey; et Léon Weil, à Paris, 115, rue de Courcelles, ont formé entre eux une société en nom collectif, qui a pour objet toutes les opérations ou négociations, de quelque nature que ce soit, se rattachant aux affaires de la Bourse et de la Banque.

Le siège est à Paris, rue La-Fayette, 13. Le capital est fixé à 1.500.000 francs.

oo mames.

Jacques ORCEL (1884-1956)

Ingénieur ECP.
Bras droit de René Gaston-Dreyfus
Entre autres administrateur délégué des Brasseries du Maroc (voir encadré) :
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Brasseries_du_Maroc.pdf

APPELS DE FONDS (La Journée industrielle, 8 février 1921)

Compagnie Marchande. — Versement des 2e et 3e quarts soit 187 50 par titre, avant le 20 février, au siège, 127, rue du faubourg Saint-Honoré, ou chez M. R. Gaston Dreyfus et Cie, 13, rue Lafayette. — *Gazette du Palais*, 5 février 1921.

AEC 1922-285 — Sté anon. industrielle du Bas-Ogooué, 3, rue des Italiens, PARIS (9e).

Conseil. — R. Gaston-Dreyfus et Cie, représentés par M. Georges Dreyfus

Société de la Grande Brasserie de Kérinou (La Journée industrielle, 28 février 1925)

Brest, 26 février. — Telle est la nouvelle dénomination de la société en commandite par actions Grande Brasserie de Kerinou, Le Fraper, Goux et Cie, dont le siège est à Lambezellec (Finistère), qui vient d'être transformée en société anonyme. On sait qu'elle a pour objet la fabrication et la vente de la bière, du malt, de la glace, des limonades et boissons gazeuses, ainsi que le commerce des eaux minérales.

Le capital reste fixé à 1 million, en actions de 500 fr.

Les premiers administrateurs sont : MM. Albert Louppe, ingénieur à Brest, 29, rue de Siam ; Joseph Le Fraper, président de la chambre de commerce de Brest, industriel à Lambezellec-Kérinou. 8, rue de Penfeld ; André-Marie-Henri Michau, à Paris, 3, rue Boissière ; Adolphe Kreiss, ingénieur administrateur délégué de la Société des Brasseries de la Meuse ¹, à Paris, 186, avenue Victor-Hugo ; Émile-Albert de Bary, industriel à Paris. 2, square de Luynes ; Alexandre Bungener, banquier à Paris, 14, rue de Thann ; René Gaston-Dreyfus, ingénieur à Paris, 13, rue La-Fayette ; Emmanuel Rousseau, administrateur du Crédit foncier de France et de la Compagnie du chemin de fer Paris-Orléans, à Paris, quai de Passy, 16 ; et la Société des Brasseries Du Mesnil Frères et Cie, à Paris, rue Dareau, 30.

¹ Brasseries de la Meuse : déjà partenaires de René Gaston-Dreyfus dans les Brasseries du Maroc.

Société industrielle du Bas-Ogooué (La Journée industrielle, 1er juillet 1925)

L'assemblée a réélu en son entier le conseil d'administration, composé de MM. ... René Gaston-Dreyfus et Cie...

ene daston-Dieyius et Cie..

SOCIÉTÉ DE CULTURES INDUSTRIELLES AU MAROC S.A. chérifienne au capital de 2 MF. Siège social : Casablanca, 10, r. de l'Industrie (Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 702) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cultures_industrielles_Maroc.pdf

S.A., 18 octobre 1923.

Conseil d'administration composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.

GASTON-DREYFUS ET Cie, 13, r. Lafayette, Paris;

Notre carnet financier Plantations de Mimot (Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 février 1927)

La souscription est garantie par un syndicat comprenant : ... G[aston] Dreyfus et Cie...

Compagnie Delmas Frères et Vieljeux AUTOUR D'UN DÉMENTI (Le Journal des finances, 6 avril 1928)

Il a fallu les hasards d'une succession pour que M. Gaston-Dreyfus put songer à faire coter en 1926, pour les vendre en Bourse, un paquet d'actions Delmas et Vieljeux. Le conseil refusait à cette époque de signer la demande d'admission à la cote officielle, il fallut se contenter pendant quelque temps du marché hors cote et l'opinion connut par la même voie du communiqué indirect aujourd'hui employée, que la famille intéressée voyait d'un mauvais œil la négociation des titres. Cela n'empêcha nullement les cours de monter.

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LALO-MIGNONAC Société anonyme au capital de 850.000 francs Siège social : rue de la Pointe, à Romainville Registre du commerce : Seine n° 15.823 (*La Loi*, 11 novembre 1928)

Les propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits sur les registres de la société, le vingt-neuf novembre au plus tard. Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer, le vingt-neuf novembre, au plus tard, soit leurs titres, soit les lettres ou récépissés en constatant le dépôt :

Chez la BANQUE SELIGMAN, 45, boulevard Haussmann, à Paris ; MM. R. GASTON-DREYFUS & Cie, 13, rue Lafayette, à Paris. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

VERS 1930 : CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE BRASSERIE (SOFIBRA), Zurich 1° Prise de contrôle des Bières Bomonti et Pyramides et minorité dans la Crown Breweries (Égypte)

www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Bomonti_et_Pyramides.pdf

2° Constitution en 1932 de la Société auxiliaire pour la brasserie en Indochine, avec les Brasseries et glacières en Indochine et en vue d'assurer l'approvisionnement de celles-ci depuis l'Europe et d'effectuer des recrutements.

(L'Information financière, économique et politique, 9 février 1932)

R. GASTON-DREYFUS ET Cie. — Sous cette raison sociale, vient de se constituer une société anonyme, au capital de 8 millions de francs, ayant pour objet les opérations de banque.

1932 (29 février) : constitution de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE GÉRANCE DE LA St GEORG BRAUEREI A. G., Addis-Abéba (Éthiopie)

 $www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/St-Georg_Brauerei-Addis.pdf$

PAYS-BAS (L'Information financière, économique et politique, 25 août 1933)

AMSTERDAMSH EFFECTEN BANKIERSKANTOOR. — À la suite de la retraite comme directeur de M. Georg Kurzinsky de la maison Bankierskantoor G. Kurzinsky. société anonyme, la raison sociale a été modifiée en Amsterdamsch Effecten Banklerskantoor, dont les directeurs sont d'anciens fondés de pouvoirs de la maison L. Dreyfus et C°, de Berlin-Francfort et de Lazard Speyer-Elissen Berlin-Francfort. Le conseil d'administration comprend MM. R[ené] Gaston Dreyfus et R[obert] Lambert, de Paris.

Jean Joseph CURRAL, directeur de la SOTECBRA

Né à Paris XVIIe, le 18 juin 1897.

Fils de Charles Henri Curral (Sallanches, Haute-Savoie, 1er janvier 1868-Saint-Maurice, Val-de-Marne, 31 décembre 1919), employé d'assurances, militaire, agent d'affaires, chevalier de la Légion d'honneur (15 octobre 1916), et de Jane Muny.

Parent probable d'Amélie Curral, de Sallanches, mariée à Louis Pierre, ingénieurconseil des Brasseries du Maroc.

Marié à Paris VI^e, le 10 mars 1930, avec Marie Geneviève Lepage. Dont Dominique (1939) et Danielle (1945)

Aspirant au 212e régiment d'artillerie. Cité. Croix de guerre.

Disparu au chemin des Dames (27 mai 1918). Interné à Helmstedt. Rapatrié le 11 janvier 1919. Dirigé sur l'École centrale.

Ingénieur ECP.

Secrétaire de brasserie.

Commissaire aux comptes de la Saint-Georg Brauerei à Addis-Abéba (1932) :

 $www.entreprises-coloniales.fr/madagas car-et-djibouti/St-Georg_Brauerei-Addis.pdf$

Liquidateur de la Brasserie Union messine (juin 1936)

administrateur du Comptoir français de représentations nord-africaines et coloniales (juillet 1936) :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Representations_nord-africaines.pdf

Représentant, avec Pinson, de la Sotecbra à l'Association française du froid (Revue générale du froid, juin 1938).

Membre du comité d'organisation, sous-section Brasseries frigorifiques (*JOEF*, 5 avril 1943, 12 janvier 1944),

Administrateur des Carrières marocaines :

 $www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Carrieres_marocaines.pdf$

des Brasseries de l'Ouest africain (SOBOA) :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/SOBOA.pdf

des Brasseries de la Côte-d'Ivoire :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/BRACODI.pdf

Administrateur délégué des Brasseries du Cameroun :

www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Brasseries_du_Cameroun.pdf

Décédé à Paris VIIe, le 8 mars 1971.

PALESTINE

Création d'une brasserie (*L'Univers israélite*, 15 septembre 1933)

Un groupe de capitalistes français avant à sa tête M. R. Gaston-Dreyfus et Cie qui, possédant déjà d'importants intérêts dans des brasseries en Afrique et en Asie, a l'intention de créer une puissante brasserie en Palestine. Ce groupe est en relation avec la Société technique de brasserie qui a été fondée tout récemment à Paris. Des négociations sont en cours avec la Société corporative vigneronne de Rischon-le-Sion Palestine) pour affermer une partie des caves de cette dernière. Les négociations sont sur le point d'aboutir.

Brasseries et glacières de l'Indochine (*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 7 décembre 1933)

Comme suite à la dernière augmentation du capital social qui a porté celui-ci à 2.018.000 piastres, les titres anciens sont soumis à l'estampillage. En conséquence, les actions n° 1 à 98.000 et les 30.000 parts de fondateur devront être présentées soit au siège, soit à MM. R. Gaston-Dreyfus, 13, rue La-Fayette à Paris.

Les coupons attachés aux titres sont : pour les actions coupon n° 7 et pour les parts de fondateur coupon n° 6.

e fondateur coupon nº 6.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE GÉRANCE DE LA St GEORG BRAUEREI A. G.* (Journal officiel de la Côte des Somalis, 1er février 1934)

Société anonyme au capital de 400.000 francs. Siège social : DJIBOUTI.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, dans les bureaux de la Société technique de brasserie, 11 *bis*, boulevard Haussmann, Paris, le jeudi 31 mai 1934, à 16 heures.

.....

(Journal des finances, 28 décembre 1934)

SOCIÉTÉ TECHNIQUE DE BRASSERIE. — Siège transféré du 11 *bis*, boulevard Haussmann, à Paris, au 13, rue La-Fayette, Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE CASABLANCA. — Siège transféré du 11 *bis*, boulevard Haussmann, au 13, rue La-Fayette, Paris.

1935 (déc.) : RACHAT AVEC HEINEKEN DE LA PARTICIPATION MAJORITAIRE DE LA BANQUE DE BRUXELLES DANS INTERBRA (S.A. belge, 1929).

Participations:
Brasserie Saint-Éloi à Tours,
Brasseries Union-Messine à Metz,
Brasserie de l'Angola (Lobito),
Brasserie coloniale (Cobra) à Surabaya (Indonésie),
Brasserie de Léopoldville, Congo belge)

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE BRASSERIE (Interbra) (L'Information financière, économique et politique, 29 décembre 1935)

Bruxelles, 28 décembre (de notre correspondant particulier). — Pour compléter et mettre au point les informations déjà publiées, précisons que c'est la Banque R. Gaston-Dreyfus et Cie, de Paris, qui a racheté à la Brufina, filiale de la Banque de Bruxelles, et à d'autres gros porteurs, la majorité effective des actions de la Société Internationale de Brasserie (Interbra). société belge au capital de 90 millions de francs belges, entièrement versé.

À la suite de cette opération, les représentants de la Brufina ayant donné leur démission d'administrateurs, ainsi que M. Léon Verhelst, le conseil d'administration s'est complété par la nomination de MM. R. Gaston-Dreyfus, R. Lambert, J. Orcel, Berkemeier, D. U. Stikker, ces deux dernières personnalités représentant la Heineken's Bierbrouwerij Maatschappij, la plus importante brasserie de Hollande. M. R. Gaston-Dreyfus a été appelé à la présidence du conseil d'administration.

GRANDES BRASSERIES DE JARNY ET UCKANGE SOCIÉTÉ ANONYME SIÈGE SOCIAL À JARNY (M.-ET-M.)

FUSION AVEC LA SOCIÉTÉ ANONYME BRASSERIE UNION MESSINE LIQUIDATION

INSERTION LÉGALE (L'Est Républicain, 5 août 1936)

Suivant délibérations du 29 juin 1936, approuvées par délibérations de la Société anonyme des Brasseries Union Messine [filiale d'Interbra], dont le siège est à Metz-Sablon, 170, route de Magny, des 29 juin et 8 juillet 1936, la Société des Grandes Brasseries de Jarny et Uckange, dont le siège est à Jarny, a fait apport à l'Union messine de tout son actif mobilier et immobilier moyennant des actions de la société absorbante et à charge par celle-ci de payer son actif.

En conséquence, la Société anonyme des Grandes Brasseries de Jarny et Uckange est dissoute à partir de 8 juillet 1936.

MM. Roger GAUTIER et Jean CURRAL ont été désignés comme liquidateurs avec mission d'agir en commun.

Les délibérations ont été déposées les 23 juillet, 1, 3, 4 août 1936, aux greffes suivants :

- 1. Justice de Paix à Conflans ;
- 2. Du Tribunal de Commerce de Briey;
- 3. Du Tribunal cantonal de Metz;
- 4. De la Chambre commerciale du Tribunal de première instance de Metz ;
- 5. Du Tribunal cantonal de Rémilly;
- 6. De la Justice de Paix de Pont-à-Mousson;
- 7. Du Tribunal de Commerce de Nancy;
- 8. Du Tribunal de Commerce de St-Mihiel;
- 9. De la Justice de Paix de Vigneulles-les-Hattonchâtel :
- 10. De la Justice de Paix de Verdun ;
- 11. Du Tribunal de Commerce de Verdun;
- 12. De la Justice de Paix de Longuyon ;
- 13. De la Justice de Paix de Longwy;
- 14. De la Justice de Paix de Briey;
- 15. Du Tribunal cantonal de Thionville :
- 16. De la Chambre commerciale du Tribunal de première instance de Thionville.

Malteries de l'Ile-de-France (*La Journée industrielle*, 27 décembre 1936)

Société anonyme récemment formée pour l'industrie et le commerce des malts, bières et dérivés. Siège à Paris, 13, rue La Fayette.

Capital: 50.000 fr., en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire.

Premiers administrateurs : la société Gruber et Cie, dont le siège est à Melun, avenue de Fontainebleau, 2 ; la Brasserie du Quai de l'Oise, société anonyme, dont le siège est à Paris, quai de l'Oise, 15 et 17, et la Brasserie de la Vallée, société anonyme, dont le siège est à Arcueil, rue Cauchy, 4.

Belgique INTERNATIONALE DE BRASSERIE (Interbra) (L'Information financière, économique et politique, 25 juin 1937)

Nous croyons savoir qu'une réorganisation financière est à l'étude. Le capital serait notamment réduit de 90 millions de francs à 25 millions de francs. Il serait remboursé 162 francs par action de 450 fr. nominal, soit 32.400.000 fr. Le solde de la réduction servirait à des amortissements sur le portefeuille-titres.

1937 : Cession à N.V. Koloniale Brouwerijen (Cobra), filiale d'Heineken, des participations Société financière de brasserie (Sofibra) et Société internationale de brasserie (Interbra), 48 % de Cobra revenant à René Gaston-Dreyfus et Robert Lambert.

La Sofibra portait-elle aussi les participations de René Gaston-Dreyfus dans les Brasseries du Maroc, de l'Indochine et de l'Ouest Africain, comme le suggère Barbara Smith² ?

On en doute car après cette opération, et comme pour constituer une barrière entre les affaires françaises et étrangères :

1° la Société auxiliaire pour la brasserie en Indochine est dissoute ; 2° Est constituée, avec la Banque Neuflize, la Société française de brasserie (août 1938), laquelle intervient dans les affaires des Brasseries de la Méditerranée mais aussi dans celles du Maroc.

Société anonyme Bières Grutli (La Journée industrielle, 5 janvier 1938)

² Heineken Story: the remarkably refreshing tale of the beer that conquered the world (2015).

Cette société anonyme vient d'être constituée pour la prise en gérance de l'établissement exploité par la Société anonyme Brasseries des Moulineaux, propriétaire de la marque Bières Grutli. Dans le cas où les pourparlers en cours au sujet de la réorganisation des Brasseries des Moulineaux n'aboutiraient pas avant le 3 mars 1938, la mention Grutli sera supprimée de la raison sociale.

Le siège social est fixé à Paris, 13, rue La-Fayette.

Le capital est de 1 million, en actions de 500 fr. toutes souscrites en numéraire; il pourra ultérieurement, être porté à 10 millions.

Les premiers administrateurs sont les Malteries de l'Île-de-France, ayant leur siège à Paris, 13, rue La-Fayette; MM. Max Robert, président délégué des Brasseries des Moulineaux, à Paris, 71, quai d'Orsay; Jean Velay, banquier à Paris, 17, boulevard Flandrin; Henri Orcel ³, directeur de la Société Technique de Brasserie*, à Paris, 13, rue La-Fayette; et Wladimir Archawski, administrateur de la Banque Transatlantique, à Neuilly-sur-Seine, 34, rue du Bois-de-Boulogne.

SOCIÉTÉ ANONYME BIÈRES GRUTLI (BALO, 28 mars 1938)

Prorogation de date de clôture de souscription.

Additif aux précédentes insertions parées au Bulletin des annonces légales obligatoires des 28 février 19:18, page 136 et 7 mars 1938, page 150.

La date de clôture de la souscription a l'augmentation de capital, précédemment fixée au 1^{er} avril est reportée au 15 avril 1938, en vertu d'une délibération du conseil d'administration en date du 22 mars 1938.

Les souscriptions et les fonds sont reçus chez les banquiers dont les noms suivent:

Banque Transatlantique, 17, boulevard Haussmann, Paris.

MM. R. Gaston-Dreyfus et Cie, 13, rue Lafayette, Paris. t

MM. de Neuflize et Ce, 31, rue Lafayette, Paris.

Banque Lambert-Biltz*, 119, boulevard Haussmann, Paris.

Certifié sincère et exact :

Le président du conseil d'administration de la Société anonyme Bières Grutli : Malteries de l'Ile-de-France* : Le vice-président délégué, CHRISTIAN MONNIER, 26, rue Parmentier, Neuilly-sur-Seine.

Société française de brasserie (La Journée industrielle, 26 août 1938) (L'Information financière, économique et politique, 26 août 1938)

³ Henri (« Henry ») Orcel (Aurillac, 23 août 1886-Paris XVIe, 31 mai 1968): frère cadet de Jacques Orcel, ingénieur ECP, administrateur délégué des Brasseries du Maroc*. Marié à Jeanne Charlotte Marie Odette Jeauffreau de Lagérie (Odette de Lagérie). Enf.: Guy (Paris, 29 avril 1933), Gérald (Angers, 30 août 1937), Brigitte (Angers, 11 septembre 1939). Remarié, le 3 déc. 1964, avec Odette Merel. Ingénieur ECP lui-même, il suit son frère, au début des années 1930, au service du banquier René Gaston-Dreyfus qu'il représente, comme directeur de la Société technique de brasserie (Sotecbra), à la St Georg Brauerei à Addis-Abéba et aux Brasseries des Moulineaux. Après guerre, administrateur délégué de la Société générale de travaux africains à Dakar et gérant de Tissutricot (1950), Paris.

Cette société anonyme, récemment constituée, a pour objet d'exercer un contrôle ou une direction sur les syndicats de placement, de garantie et autres qui seront formés au sujet de titres émis par les sociétés de fabrication de bière ou relatives à des fabrications accessoires et de s'intéresser à un titre quelconque aux entreprises de même nature.

Le siège social est à Paris, 13, rue La-Fayette.

Le capital est fixé à 2 millions 500.000 fr., en actions de 1.000 fr., toutes nominatives et souscrites en numéraire. Il a été créé, en outre, 1.000 parts de fondateur.

Les premiers administrateurs sont MM. Jacques-Germain Poupart de Neuflize, banquier, à Paris. 19, rue François-ler; René Gaston-Dreyfus, banquier, à Paris, 44. avenue Henri-Martin; *Christian*-Auguste-Daniel Monnier, banquier, à Neuilly-sur-Seine. 46, rue Parmentier; et Robert Lambert, banquier, à Paris, 22, avenue Raphaël.

BRASSERIES DE LA MÉDITERRANÉE* (L'Information financière, économique et politique, 21 décembre 1938)

création d'une société nouvelle à Lyon, dénommée Brasserie Velten et qui prendra en charge l'usine de Lyon des Brasseries de la Méditerranée. Cette société, au capital de 1 million, le portera à 4 millions dès approbation de la convention par les actionnaires à l'assemblée du 17 courant. Le premier million est fourni par le conseil d'administration des Brasseries de la Méditerranée, par MM. Rinck et Kaiser et par la Société française de brasserie. Les 3 millions restant à émettre sont réservés aux porteurs d'actions Brasseries de la Méditerranée.

ARYANISATION

Commissaire général aux questions juives (Journal officiel de l'État français, 12 novembre 1941)

Le commissaire général aux questions juives,

Vu l'article 1er de la loi du 22 juillet 1941 relative aux entreprises, biens et valeurs appartenant aux Juifs,

Arrête:

Article unique. — Les banques suivantes, appartenant en tout ou en partie, ou dirigées en tout ou en partie par des Juifs, sont pourvues des administrateurs provisoires ci-dessous :

Gaston-Dreyfus et Cie, 13, rue Lafa M. Demeure, 28, rue des Belles-Feuilles,		Paris	— Administrateu	r provisoire :
	Fait à \	, ,	7 novembre 194 R VALLAT.	1.

SERVICE JURIDIQUE de la

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE JURIDIQUE & FISCALE 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Absorption par la Société UNION DE BRASSERIES*
Société anonyme au capital de 10.270.000 francs
Siège social à Paris, 139, rue des Pyrénées,
de la Société BRASSERIES DES MOULINEAUX
Société anonyme au capital de 4.400.000 francs
Siège social à Issy-les-Moulineaux, 139, avenue de Verdun
(La Loi, 16 décembre 1942)

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

ACTIONS

VALEURS DIVERSES.

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DU MAROC (BALO, 29 juillet 1944)

Vu : Société technique de brasserie, 13, rue La-Fayette, Paris (9º) : Le gérant, Par procuration de la Société française de brasserie, société anonyme : CHRISTIAN MONNIER.

R. GASTON-DREYFUS & Cie Société en nom collectif et en commandite simple Siège social : 13, rue Lafayette, à Paris (*La Loi*, 16 janvier 1952)

Suivant acte reçu par Me BUCAILLE. notaire à Paris, le vingt décembre mil neuf cent cinquante et un,

Monsieur Charles Daniel MAYER, banquier, demeurant à Paris, rue des Beaux-Arts, n° 5, a cédé à Monsieur René GASTON-DREYFUS, banquier, demeurant à Paris, avenue Raphaël, n° 22, tous les droits lui appartenant dans la société en nom collectif et en commandite simple, ayant pour objet .notamment toutes opérations de banque, sous la dénomination de R. GASTON DREYFUS ET COMPAGNIE, avec siège social à Paris, rue Lafayette, n° 13.

Par suite de cette cession, les fonctions de Monsieur Charles Daniel MAYER, cogérant de la société R. GASTON DREYFUS ET Cie, ont pris fin le vingt décembre mil neuf cent cinquante et un.

Siège social : 13, rue Lafayette, à Paris R.C. Seine : 250.694 B (*La Loi*, 5 novembre 1952)

I. — Augmentation de capital

D'un acte reçu par Me BUCAILLE. notaire à Paris, les sept et quinze octobre mil neuf ceint cinquante-deux, il résulte que le capital social de la société en nom collectif et commandite simple dénommée R. GASTON-DREYFUS ET Cie a été porté de cinq millions de francs à neuf millions de francs par apports en numéraire.

II. — Refonte des statuts

Aux termes du même acte, les associés voulant apporter diverses modifications aux statuts de la société, les ont rédigés à nouveau ainsi qu'il suit, littéralement) par extrait :

- « Article 2. La société a pour objet d accomplir pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, en France, dans les pays d'Union française ou à l'étranger, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières et, généralement, toutes opérations et entreprises pouvant intéresser la banque, l'industrie et le commerce. »
- « Article 4. Le capital social est fixé à neuf millions de francs ; il appartient aux associés dans les proportions suivantes :
 - « Associés en nom collectif:
- « 1° À Monsieur René Gaston GASTON-DREYFUS, banquier, demeurant à Paris, avenue Raphaël, n° 22, pour 2.750.000
- « 2° À Monsieur Pierre Jean Jacques LEWIN, banquier, demeurant à Paris, avenue Foch, n° 5, pour 500.000
 - « Associés en commandite : ensemble 5.750.000

Total 9.000.000

- « Article 7. Les deux gérants administrent en commun avec les pouvoirs les plus étendus.
- « À l'égard des tiers, la société est engagée par la signature d'un des gérants donnée écus la raison sociale. »
- « Article 8. Le gérants peuvent associer à leurs délibérations un tiers qu'ils désigneront et dont le consentement sera nécessaire pour les divers actes de leur gestion, mais sans qu'ils rieur à justifier de son assentiment vis-à-vis des tiers. »
- « Article 9. L'exercice social commencera le premier janvier et finira le trente et un décembre. Les bilans seront établis annuellement le trente et un décembre et serviront de base aux répartitions. »
- « Article 10. Aucun associé, soit gérant. soit commanditaire, ne pourra céder ses droits, soit à un associé, soit à un tiers, sans le consentement de vous les gérants. »
- « Article 11. Ni la mort, ni l'interdiction, ni la déconfiture de l'un des associés n'entraînera la dissolution anticipée de la société. »

Deux expéditions de l'acte ci-dessus énoncé ont été déposées au greffe du tribunal de commerce de la Seine, le trente octobre mil neuf cent cinquante-deux, sous le nº 17.174.

Pour extrait et mention :
BUCAILLE, notaire.

[Desfossés 1956]

Curral (*Jean* Joseph)[Paris, 1897-Paris, 1971][Ép. 1930 Geneviève Lepage. Ing. ECP)[gr. Gaston-Dreyfus], 1552 (Carrières marocaines), 1904 (Brasseries du Cameroun), 1905 (SOBOA), 1907 (Bracodi).

Gaston-Dreyfus (René)[1886-1969][banquier à Paris], 1552 (pdt Carr. maroc.), 1759 (Comptoir français du Maroc), 1901 (v.-pdt Brass. Maroc), 1902 (Brass. Nord-Maroc.), 1904 (pdt Brasseries du Cameroun), 1905 (v.-pdt Brass. Ouest-Afr.), 1907 (v.-pdt Bracodi), 1908 (BGI), 2193 (Papeteries de Paris). Lewin (Pierre)[Gaston-Dreyfus], 1552 (Carrières marocaines), 2193 (Papeteries de Paris).

Lewin (Pierre)[Gaston-Dreyfus], 1552 (Carrières marocaines), 2193 (Papeteries de Paris).
Orcel (Jacques)[1884-1956][Ing. ECP], 1552 (Carrières marocaines), 1759 (Comptoir frs du Maroc), 1901 (Brass. du Maroc), 1902 (Brass. Nord-Maroc.), 1905 (SOBOA), 1907 (Bracodi).

1971 : absorbée par la SOVAC (Lazard) et rebaptisée Banque de financement immobilier.